

Intitulé de l'UE	Cours à choix 03
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Aurélie DI TRAPANI	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit de la jeunesse	25h	Aurélie DI TRAPANI
Questions d'actualité en droit pénal	25h	Mathieu PARRET

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit de la jeunesse : 10h de théorie, 4h de travaux, 11h d'AIP
Questions d'actualité en droit pénal : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Droit de la jeunesse : Français
Questions d'actualité en droit pénal : Français

Connaissances et compétences préalables
Droit de la famille pour l'option droit de la jeunesse
Droit pénal pour l'option Questions d'actualité en droit pénal

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Développer un esprit de synthèse ◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

- Organiser son travail afin de respecter les délais
- Déterminer les priorités
- S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
 - Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de chaque AA, l'étudiant sera capable:

- de restituer les principes fondateurs et mécanismes juridiques du droit de la jeunesse / des thématiques abordées dans l'option pénale;
- d'observer et se rendre compte de l'impact des normes législatives dans les organismes qu'ils iront visiter;
- de critiquer de manière argumentée les normes en vigueur au regard de leur application sur le terrain;
- d'effectuer des recherches juridique sur les thématiques abordées afin de répondre à des questions d'actualité/qu'ils se posent;

Contenu de l'AA Droit de la jeunesse

Cours magistral et activités d'intégration professionnelles

- Le cours magistral s'articule autour des thématiques suivantes:

1. Introduction et historique de la protection de la jeunesse
2. Les droits fondamentaux du mineur
3. Les mécanismes juridiques de protection du mineur (quand il commet des faits qualifiés infraction ou quand il est en danger au sein de son milieu familial)

- En parallèle au cours magistral, les étudiants participeront aux activités d'intégration professionnelle suivantes:

- Audience au tribunal de la jeunesse à Tournai avec un mot introductif du magistrat et un débriefing ensuite afin de se rendre compte des différentes mesures que peut ordonner le juge de la jeunesse ;
- visite de l'IPPJ de Wauthier-Braine afin de voir dans quels types de centres, les mineurs sont placés pour y réaliser un projet éducatif adapté à leur situation ;
- visite du SRG Les Tourelles à Tournai (lieu de transition dans lequel des enfants de 0 à 8 ans sont hébergés et bénéficient d'un accompagnement psycho-éducatif);
- Conférence donnée par le SDJ de Mons (Service Droit des Jeunes) sur l'accompagnement réalisé par les juristes auprès des adolescents et jeunes adultes ;

Contenu de l'AA Questions d'actualité en droit pénal

Ce cours sera axé sur trois grandes questions spéciales et diverses questions d'actualités.

1. La première concernera la détention au sein d'un établissement pénitentiaire.

Elle aura pour objet de définir et circonscrire le statut interne et externe du détenu et d'entamer une réflexion critique et citoyenne sur la prison.

1.1. LE STATUT JURIDIQUE EXTERNE DES DÉTENUS ET LES TRIBUNAUX DE L'APPLICATION DES PEINES

- Rappel du système des peines en droit belge
- Fonctionnement des juridictions d'application des peines
- Modalités d'exécution de la peine
- Les condamnés sans titre de séjour

1.2. LE STATUT JURIDIQUE INTERNE DES DÉTENUS

- Droit disciplinaire : de l'infraction au recours
- La procédure disciplinaire – Moments clés
- La commission des plaintes
- Le recours au Conseil d'État : analyse de jurisprudence

1.3. LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

- Le cadre légal
- Les missions des commissions de surveillance
- La composition des commissions de surveillance

1.4. RÉFLEXIONS SUR L'UTILITÉ DE LA PRISON

- Origines de l'enfermement
- La prison est-elle utile ? : examen des arguments en présence
- Analyses de textes et lecture obligatoire : Michel FOUCAULT : Surveiller et punir – Angela DAVIS : La prison est-elle obsolète – Karl MARX : Débats sur la loi relative au vol de bois

L'étudiant sera invité à lire des documents et/ou ouvrages choisis.

Deux cours seront dédiés à des événements spécifiques :

- visite de la prison de Tournai
- débat en présence, notamment, du Président de la commission de surveillance, d'un juge d'instruction et d'un avocat spécialisé

en exécution des peines.

2. La deuxième partie concernera la place de la victime dans le procès pénal.

Cette question a connu une évolution ces dernières années, en lien avec des sujets d'actualités et l'évolution des mœurs.

La vague « me too » a également fait évoluer le cadre juridique, notamment au sein du nouveau code pénal sexuel, déjà étudié dans le cadre du cours de droit pénal spécial.

Cette partie du cours aura pour objet de définir et circonscrire plusieurs notions essentielles en lien avec la place de la victime.

2.1. La place de la victime dans le procès pénal : évolution

2.2. L'assistance aux victimes en Belgique

- cadre légal
- missions des services d'aide aux justiciables

2.3. Condamnation des auteurs d'infractions en lien avec les violences faites aux femmes : difficultés rencontrées par les praticiens.

2.3. La parole de l'enfant dans le procès pénal

- cadre légal
- limites

Un cours sera dédié à une animation avec le service Picardie aide aux justiciables qui accompagne les victimes au niveau psycho-social.

Un autre cours sera dédié à l'observation de plaidoiries de partie civile (au Tribunal correctionnel ou Cour d'assises en fonction du calendrier des juridictions)

Spectacle obligatoire : « Les yeux noirs » de Céline Delbecq (le mercredi 13 novembre à 20h).

3. La troisième partie concernera le droit des conflits armés et le droit pénal international.

Cette partie prendra la forme d'une conférence avec un représentant de la Croix Rouge)

4. Questions d'actualités diverses

La quatrième partie sera consacrée aux questions brûlantes de droit pénal.

Exemples de sujets abordés :

4.1. Etat des lieux des modifications principales du nouveau code pénal

4.2. Nouvelles règles de prescription en matière pénale

4.3. Nouveau régime des repentis

Méthodes d'enseignement

Droit de la jeunesse : cours magistral, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Questions d'actualité en droit pénal : cours magistral, approche par projets, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Supports

Droit de la jeunesse : copies des présentations, notes de cours

Questions d'actualité en droit pénal : copies des présentations, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit de la jeunesse

BIHAIN, L., *Manuel de l'aide et de la protection de la jeunesse*, Bruxelles, Larcier, 2021.

MASSAGER, N., *Le statut du mineur en droit civil et les droits de l'enfant*, Bruxelles, Larcier, 2024.

Ressources bibliographiques de l'AA Questions d'actualité en droit pénal

Actualités en droit pénitentiaire, Questions choisies, Anthemis

Manuel de Droit pénitentiaire, 2ème édition, Collection criminalis, Anthemis

FROUVILLE, O., *Droit international Pénal*, Pedone, 2012

STRICKLER, Y, *La place de la victime dans le procès pénal*, Bruylant, 2008

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit de la jeunesse : 50% Questions d'actualité en droit pénal : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit de la jeunesse : Français Questions d'actualité en droit pénal : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit de la jeunesse :

Première session :

Ce cours sera évalué par le biais d'une épreuve intégrée :

- dépôt d'un travail de rédaction, en session, en première et seconde session (voir consignes sur Ecampus);

- la participation active de l'étudiant aux activités d'intégration professionnelle (ponctualité, participation active, respect des institutions et des intervenants);

Pondération:

- travail de rédaction : /90

- participation active aux AIP : /10

L'absence non justifiée d'un étudiant à l'une des AIP entrainera d'office une cote d'absence pour l'AA.

Seconde session: travail de rédaction 100%

Méthode d'évaluation de l'AA Questions d'actualité en droit pénal :

Examen oral en première et seconde session. Consignes disponibles sur Ecampus.

Année académique : **2024 - 2025**

